



POLITIQUE 09/08/2020 02:22 CEST

Une procédure dérogatoire mise en place pour les couples binationaux séparés par la Covid

Jean-Baptiste Lemoyne a annoncé la mise en place dès cette semaine d'une procédure pour demander un "laissez-passer" au consulat.



Par Jade Toussay



NURPHOTO VIA GETTY IMAGES

Une procédure dérogatoire mise en place pour les couples binationaux séparés par le Covid (photo d'illustration des retrouvailles d'un couple à l'aéroport de Barcelone le 1er juillet)

POLITIQUE - "Leur séparation n'a que trop duré". Interpellée par des élus politiques et la Commission européenne sur la situation des couples binationaux, séparés depuis le début de la pandémie de coronavirus, la France va mettre en place une "procédure dérogatoire" pour leur permettre de se retrouver, a annoncé Jean-Baptiste Lemoyne au

Journal du Dimanche ce 8 août.

Avec la fermeture des frontières au sein de l'espace Schengen et au-delà, de nombreux concubins n'habitant pas sur le même territoire ont été contraints de vivre une relation à distance. La réouverture des frontières européennes a permis à certains couples de se retrouver, mais d'autres, dont une moitié est peut-être dans un pays dit "à risque" comme les États-Unis, étaient jusqu'à présent privés de cette joie.

"Dès cette semaine", les personnes concernées pourront cependant tenter d'obtenir un "laissez-passer" pour se rendre en France, a assuré Jean-Baptiste Lemoyne, après discussions avec le collectif "Love is not Tourism" qui a porté la parole des couples séparés.



Jean-Baptiste Lemoyne  
@JBLemoyne

La France met en place un dispositif spécifique pour les partenaires de vie séparés par la fermeture des frontières. Dès cette semaine, une demande de laissez-passer peut être déposée auprès du consulat le plus proche. Ce virus n'aime pas l'amour, nous si !
[#LovelsNotTourism](#)



Le JDD  @leJDD
#LovelsNotTourism Jean-Baptiste Lemoyne, le secrétaire d'Etat au Tourisme, annonce au JDD la mise en place d'une procédure dérogatoire pour permettre les retrouvailles. lejdd.fr/Societe/exclus...

6:51 PM · 8 août 2020 

 784  537 personnes tweetent à ce sujet.

“Les conjoints devront se présenter au consulat avec des documents attestant d’activités communes, leurs pièces d’identité, une preuve de résidence en France pour le conjoint français, un titre de transport aller et retour... Ces dérogations, qui seront validées par la Commission interministérielle de crise, entraîneront la délivrance d’un laissez-passer lorsque c’est nécessaire”, a expliqué le secrétaire d’État chargé du Tourisme et des Français de l’étranger.


Cette procédure est similaire à celle déjà mise en place dans certains pays européens. Toutefois, en réponse au tweet de Jean-Baptiste Lemoyne, de nombreuses personnes ont fait part de leur crainte face aux lenteurs administratives qui découleront de cette nouvelle démarche, dans des consulats déjà surchargés.



 **Kayla**
@thekeyar 

En réponse à @JBLemoyne

J'aurais aimé pouvoir célébrer, cependant, cette annonce me fait beaucoup peur. Gardez à l'esprit que précisément à cause du COVID, les consulats sont déjà débordés, il est IMPOSSIBLE de les contacter. Une mesure qui nécessite ce processus aggrave les choses M.!

[#LovelsNotTourism](#)

8:51 PM · 8 août 2020 

 32  Voir les dernières informations sur le COVID-19 sur Twit...

 **davidgach**
@Davidgach 

En réponse à @thekeyar et @JBLemoyne

Effectivement, pour avoir initié cette procédure il y a bientôt 2 semaines, je confirme que le suivi du statut de la demande n'est pas simple (aucune date estimée de réponse). Mais on espère toujours avoir un retour positif du CIC [#LovelsNotTourism](#)

11:44 PM · 8 août 2020 

 9  Voir les autres Tweets de davidgach

 **Nicolas PERRET**
@SurFuFu1 

En réponse à @JBLemoyne

C'est bien que vous aimiez l'amour mais vous aimez aussi la complication... Avez-vous prévu du renfort au niveau des consulats qui sont déjà dans la zone rouge de saturation? Le CIC demande un délai de 2 semaines pour un laissez-passer. Nous avons proposé une solution simple...

10:14 PM · 8 août 2020 

 29  Voir les autres Tweets de Nicolas PERRET

À voir également sur *Le HuffPost*: *Durant le coronavirus, les retrouvailles impossibles des couples binationaux*



POLITIQUE

INTERNATIONAL

CORONAVIRUS

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

LIFE

CULTURE

VIDÉOS

VOTRE PUBLICITÉ

MENTIONS LÉGALES

COOKIES

CONDITIONS D'UTILISATION (ACTUALISÉE)

RSS

CONFIDENTIALITÉ (ACTUALISÉE)

À PROPOS DE NOUS

GESTION DES COOKIES

NOUS CONTACTER

© 2020 Le HuffPost SAS. Tous droits réservés.

Fait partie de **HuffPost News**

The Huffington Post